



## Aux parents des élèves de 1<sup>re</sup> année 2025-2026

Voici la liste du matériel que votre **enfant devra se procurer pour septembre 2025**. Vous devrez renouveler ce matériel au fur et à mesure qu'il en a besoin.

- 1 paire de ciseaux
- 2 gommes à effacer blanches
- 20 crayons au plomb (**aiguisés**)
- 24 crayons en bois à colorier (**aiguisés**)
- 1 crayon effaçable à sec (**ex. pentel**)
- 1 boîte de **crayons-feutres** lavables (**ex. crayola super pointes**)
- 1 taille-crayon avec réservoir
- 1 bâton de colle
- 8 duo-tangs avec 3 attaches pour les feuilles (**1 bleu, 1 rouge, 2 jaunes, 1 vert, 1 orange, 1 blanc, 1 noir**)
- 2 chemises à 2 pochettes (sans attache)
- 1 cahier d'écriture jaune interligné/pointillé (modèle LG10)
- 1 cahier de projet ½ interligné/ pointillé-1/2 uni (modèle LG30)
- 1 cartable de 1½
- 1 paquet de (10) pochettes protectrices (ne pas les identifier)
- 1 paquet de 5 séparateurs

### **Autres articles nécessaires :**

Sac d'école, étui à crayons. Si certains articles peuvent servir encore cette année, il n'est pas nécessaire d'en acheter des neufs. Les élèves doivent avoir des chaussures d'intérieur et d'extérieur.

**N.B.** Il est possible que l'enseignant(e) de votre enfant vous demande quelques articles supplémentaires en début d'année.

---

**\*IL EST IMPORTANT DE BIEN IDENTIFIER TOUS LES ARTICLES\***

---

**VOUS RECEVREZ EN DÉBUT D'ANNÉE SCOLAIRE UNE FACTURE POUR LES CAHIERS D'ACTIVITÉS.**

La liste est disponible sur le site Internet de l'école : <https://lanouette.csskamloup.gouv.qc.ca>

**Le service de garde « LE COFFRE-AUX-TRÉSORS » sera ouvert à compter du 26 août dès 7 h 15.**